

AIDE - MEMOIRE
des conditions d'admission détaillées aux postes de
fleuriste – floriculteur (m/f)

L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter pour les besoins du Service Parcs, un **fleuriste** ou **floriculteur** (m/f), dans le régime du salarié (ouvrier), à plein temps et moyennant un contrat à durée indéterminée.

a) Conditions d'admissibilité :

- être âgé au moins de 18 années ;
- jouir des droits civils et politiques et offrir les garanties de moralités requises ;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- être en possession d'un **DAP fleuriste, floriculteur** ou de l'ancien **DAP en horticulture** ou d'un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- être en possession **d'un permis de conduire de la classe B.**

b) Tâches principales :

- effectuer la multiplication des plantes et assurer la production de jeunes plantes ;
- réaliser les travaux d'entretien et de culture des végétaux et appliquer les mesures nécessaires pour favoriser leur croissance et leur développement ;
- préparer les commandes de plantes destinées aux équipes externes et organiser leur transport ;
- utiliser, contrôler, entretenir et maintenir les machines, les outils et les équipements techniques ;
- évacuer les plantes restantes, maintenir le poste de travail propre et en ordre, nettoyer et entretenir les outils et le matériel après utilisation ;
- nettoyer et désinfecter soigneusement les contenants de plantation après chaque utilisation ;
- trier et éliminer les déchets, y compris les déchets spéciaux, conformément aux dispositions en vigueur ;
- utilisation, maintenance, contrôle et entretien des machines, équipements, matériaux et aides techniques ;
- respecter les règles de sécurité et prendre les mesures nécessaires pour protéger sa propre sécurité ainsi que celle de ses collègues ;
- organiser son travail en concertation avec l'équipe, respecter les consignes internes et externes, et faire preuve de sérieux, d'engagement et de rigueur.

L'énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les

besoins du service. De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de M. Yann Thill, chef de service du Service Parcs, au numéro de téléphone 4796-3413.

c) **Le candidat doit :**

- participer activement au bon fonctionnement du service ;
- aider les autres équipes en cas de besoin ;
- respecter les lois, règlements, notes et circulaires de sécurité ;
- informer le responsable du département de toute anomalie ou risque ;
- informer le responsable du département d'un éventuel besoin en équipement.

d) **Pièces à joindre :**

1. lettre de motivation (veuillez rappeler la référence : **628-F-Parcs** ;
2. curriculum vitae détaillé (mention exacte des activités professionnelles antérieures, sur papier libre ou formulaire en annexe) ;
3. photo passeport récente ;
4. acte de naissance ou acte de mariage ;
5. copie de la carte d'identité et de la carte de sécurité sociale ;
6. extrait du casier judiciaire N°3 et 4 datant de moins de deux mois (www.guichet.lu) ;
7. certificat d'affiliation établi par le « Centre commun de la sécurité sociale » (www.guichet.lu) ;
8. copie du diplôme **DAP fleuriste ou floriculture** ou de l'ancien **DAP en horticulture** ;
9. copie recto/verso du permis de conduire ;
10. le cas échéant, copie du statut de travailleur handicapé délivré par l'« Agence pour le développement de l'emploi » (Adem).

Les candidats (m/f) sont priés de fournir un numéro de téléphone par lequel il/elles pourront être contacté(e)s.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, L-2090 Luxembourg pour le **vendredi, 4 septembre 2026** au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

e) **Conditions et modalités de recrutement :**

Les candidat(e)s retenu(e)s seront engagé(e)s dans le régime du salarié (type ouvrier), à plein temps et moyennant contrat de louage de service à durée indéterminée.

Le recrutement est réalisé sur base d'une analyse des dossiers de candidatures, d'entretiens et le cas échéant suivant d'autres démarches éventuelles à définir selon les situations.

Ils/elles devront se soumettre à un examen médical fait par le médecin de travail, par application des dispositions de l'article L- 326-1 du Code du Travail. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au (à la) candidat(e) en temps utile.

L'horaire normal journalier de travail est de 06h30 à 14h30, une pause rémunérée de 30 minutes étant incluse dans cet horaire.

f) **Rémunération :**

La rémunération du/de la salarié(e) correspond à la carrière « **Lohngruppe F – Florist** -

Gewächshaus » telle que prévue aux articles 26 et 27 de la convention collective des salariés de la Ville de Luxembourg.

La carrière « **Lohngruppe F – Florist - Gewächshaus** » évolue de l'échelon 0 (175 points indiciaires) à l'échelon 15 (280 points indiciaires) et l'avancement se fait de façon biennale.

Pendant les deux premières années de service, le titulaire pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle

- inférieure à 10 années : touchera une indemnité de 175 points indiciaires, soit 4.386,77 € brut pendant la première année. Pendant la deuxième année, il/elle bénéficie d'une indemnité de 185 points indiciaires, soit 4.637,44 € brut au nombre-indice actuel de 992,24.
- supérieure à 10 années : touchera pendant la première et la deuxième année une indemnité correspondant à l'échelon dans lequel il/elle sera classé(e) à la fin de la période d'initiation, diminuée d'un échelon.

En outre, ils/elles toucheront une prime de 21 points indiciaires (Sonderzulage), ce qui correspond à 526,41 € brut.

Le salarié qui est père ou mère d'un ou de plusieurs enfants pour lequel ou lesquels sont versées des allocations familiales de la part de la Caisse pour l'avenir des enfants, bénéficie d'une allocation de famille de 29 points indiciaires à savoir 726,95 € brut.

Le salarié bénéficie d'une allocation de fin d'année.

L'indemnité est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions afférentes.

Les titulaires seront affilié(e)s à la Caisse Nationale d'Assurance Pension, ainsi qu'à la Caisse Nationale de Santé y rattachée, dont bénéficieront également le cas échéant certains membres de sa famille.

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE QUALIFIÉ (ouvrier)

Référence du poste : 628-F-Parcs ☐



Données personnelles

Nom : _____
Prénom(s) : _____
Adresse officielle : Pays : _____
N° et Rue : _____
Code postal : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
GSM : _____ E-mail : _____
Etat civil et enfants : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____
Pays : _____ Nationalité : _____
N° matricule social

--	--	--	--

--	--

--	--

--	--	--	--

 Homme ☐ Femme ☐

Le demandeur déclare avoir pris acte :

- que l'indication d'informations erronées dans ce document ou durant l'entretien, constitue une raison suffisante de résiliation du contrat de travail en cas d'engagement ultérieur ;
- qu'il doit être détenteur d'un casier judiciaire vierge en cas d'engagement ;
- qu'il est ressortissant d'un Etat membre de l'UE ;
- qu'il doit faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois).

Le candidat déclare qu'il autorise la Ville à traiter par informatique, en vue des procédures de recrutement ultérieures, les données personnelles récoltées dans ce formulaire sous réserve de l'observation de la protection des données nominatives.

Enseignement et formation (merci de respecter l'ordre chronologique)

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Expériences professionnelles (merci d'indiquer les plus récentes)

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Employeur :

Secteur :

Fonction :

Dates début/fin :

Tâches :

Permis de conduire

Type de permis :

Libellé :

Date d'émission :

Date de validité :

Certificat de qualification initiale des conducteurs professionnels de poids lourds ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI, 140 heures ☐ ou 280 heures ☐

Connaissance des langues

Luxembourgeois

Français

Allemand

Autres

LECTURE

ECRITURE

EXPRESSION

COMPREHENSION

1 = élémentaire, 2 = suffisant, 3 = avancé

Autres informations

Quelles sont les motivations à l'origine de votre candidature ?

Conditions de travail

Avez-vous des restrictions pour exercer certaines tâches et activités ? Citez ces activités et les contraintes respectives.

Bénéficiez-vous du statut de travailleur handicapé ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI copie de la décision de reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé établie par l'agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Commentaires :

Autres remarques

Lieu et date : _____ Signature : _____